



# Assemblée générale

Distr. générale  
22 mars 1999  
Français  
Original: anglais

---

## Comité de l'information

Vingt et unième session

3-14 mai 1999

Questions de fond

### **Les centres d'information des Nations Unies en 1998 : ressources provenant du budget ordinaire de l'Organisation des Nations Unies**

#### **Rapport du Secrétaire général**

## **I. Introduction**

1. Un objectif essentiel de la réorientation des activités d'information consiste à renforcer la capacité de l'Organisation à faire connaître, aux niveaux mondial et national, l'utilité des activités entreprises pour relever les défis d'aujourd'hui et du nouveau millénaire ainsi que les succès remportés. C'était également ce qu'avait estimé l'Équipe spéciale sur la réorientation des activités d'information des Nations Unies, créée par le Secrétaire général en 1997, qui a fait observer que pour atteindre cet objectif, «il faudra assurer une capacité de gestion centrale plus efficace, déléguer davantage de pouvoirs aux responsables des programmes de communication au niveau national qui devront être dotés de ressources suffisantes, et renforcer sensiblement la circulation de l'information dans les deux sens entre le niveau central et celui des pays» [voir A/51/950, par. 260 b)].

2. Pour réaliser les priorités stratégiques de l'Organisation en matière de communication, le Département de l'information a réévalué les dispositifs mis en place dans le domaine des communications. Il a ce faisant réaffirmé le rôle unique que joue le réseau mondial des centres d'information des Nations Unies dans les stratégies de communication et d'information de l'Organisation.

3. Au paragraphe 25 de sa résolution 53/59 B du 3 décembre 1998, l'Assemblée générale a demandé au Secrétaire général de continuer à étudier les moyens d'assurer une répartition rationnelle et équitable des ressources disponibles entre tous les centres d'information et de rendre compte au Comité de l'information à sa vingt et unième session.

4. Le présent rapport, établi en réponse à la demande de l'Assemblée générale, rend compte des principales activités des 62 centres d'information des Nations Unies en service en 1998, des efforts accomplis pour renforcer les centres et des ressources allouées au fonctionnement des centres. Il ne rend pas compte des activités des services d'information des Nations Unies à Genève et à Vienne, dont les allocations budgétaires sont déterminées séparément au titre du chapitre 26 du budget-programme pour l'exercice biennal 1998-1999 (Information), ni des services d'information des commissions régionales, qui fonctionnent dans le cadre des mandats administratifs et budgétaires de chaque commission.

## **II. Fonctions des centres d'information**

5. Les centres d'information des Nations Unies favorisent une meilleure compréhension de l'action de l'Organisation

en menant des activités propres à susciter une prise de conscience des questions prioritaires pour l'Organisation, et en organisant des grandes conférences et des manifestations spéciales et touchent de la sorte le plus grand nombre possible de secteurs de la société civile. Ils entretiennent des liens étroits de collaboration avec les médias locaux, nouent des partenariats avec les organisations non gouvernementales en vue d'élargir la portée de leurs campagnes d'information et collaborent avec les éducateurs locaux à l'élaboration de programmes de familiarisation aux activités de l'Organisation. Au cours de l'année écoulée, certains centres d'information ont complété leurs activités de diffusion de l'information par la création, chaque fois que possible, de sites Web en langues locales, ce qui s'est traduit dans de nombreux cas par une augmentation du nombre de demandes de renseignements et de visiteurs dans la bibliothèque des centres. Alors qu'en 1995, seuls 38 centres d'information des Nations Unies utilisaient le courrier électronique, à l'heure actuelle, la quasi-totalité des centres ainsi que les services d'information et les bureaux des Nations Unies utilisent des systèmes de communication électronique améliorés. Tous les centres sont équipés de matériel de traitement des données et de matériel de bureau modernes, ce qui renforce leur capacité de produire des supports en langues locales et de diffuser des informations directement ainsi que par l'entremise d'interlocuteurs locaux.

6. Les centres d'information ont continué de tenir le Secrétariat informé de l'opinion publique locale et de la couverture des activités de l'Organisation par les médias, et ont répondu aux appréciations exonérées portées sur l'Organisation dans les médias locaux. Outre le fait qu'ils prêtent leur concours au Secrétaire général ou à la Vice-Secrétaire générale pendant leurs visites officielles, les centres d'information ont également fourni un appui logistique aux partenaires du système des Nations Unies, notamment en organisant des conférences de presse et des contacts entre les médias et les hauts fonctionnaires en visite, en lançant de grands reportages ou des campagnes d'information et en apportant d'autres types d'aide aux divers départements et bureaux des Nations Unies, notamment par la mise en place des dispositifs présidant à l'organisation des examens de recrutement.

7. Dans son rapport sur l'évaluation des centres d'information des Nations Unies<sup>1</sup>, présenté au Comité de l'information à sa dix-neuvième session en 1997, le Secrétaire général a confirmé le rôle que jouent les centres d'information comme mécanismes locaux de coordination des informations émanant de l'ensemble du système des Nations Unies. Établi à partir d'une analyse d'ensemble et d'une étude approfondie sur le terrain, le rapport a notamment conclu que les centres jouent un rôle crucial en invitant les organisations non gouvernementales et autres organisations locales à mener des activités

communautaires visant à bien dégager les principaux thèmes de l'Organisation des Nations Unies et en leur fournissant un appui à cet effet, et que grâce à leur contact étroit avec la communauté et à leur connaissance des tendances et des intérêts locaux, les centres sont mieux à même que quiconque de diffuser le message des Nations Unies en l'adaptant de manière à optimiser son impact (voir A/AC.198/1997/6, par. 50). L'étude a également indiqué que l'utilisation des nouvelles techniques de communication, loin d'avoir réduit la demande des services, l'avait en fait intensifiée, vu que les centres sont en mesure de personnaliser, d'organiser et de fournir directement une assistance aux particuliers et aux organisations (voir A/AC.198/1997/6, par. 49).

### III. Synthèse des activités menées par les centres en 1998

8. La diversité et l'ampleur des activités menées par les centres d'information des Nations Unies en 1998, année marquant le cinquantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, témoignent éloquemment du rôle de communicateur et de catalyseur qu'ils jouent. Outre toutes les questions prioritaires qui intéressent l'Organisation, les centres d'information ont activement fait connaître la session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée à la lutte commune contre le problème mondial de la drogue, la Conférence diplomatique de plénipotentiaires des Nations Unies sur la création d'une cour criminelle internationale et la Conférence mondiale des ministres de la jeunesse tenue au Portugal. Les activités menées dans toutes les régions du monde ont contribué à susciter un intérêt local pour les questions mondiales, à encourager le débat et à souligner le rôle que joue l'Organisation comme instance internationale de dialogue et de coopération.

9. Tout au long de l'année marquant le cinquantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, les centres d'information des Nations Unies ont exécuté avec succès plusieurs programmes de diffusion en collaboration avec tous les groupes de la société en vue de faire connaître les réalisations des Nations Unies dans le domaine des droits de l'homme et de sensibiliser l'opinion à la nécessité de poursuivre les efforts. Les centres ont assuré la traduction de la Déclaration universelle en 55 langues locales, et ils ont également organisé des séminaires, des rassemblements publics et des expositions et animé diverses activités originales sur le thème «Tous les droits de l'homme : nos droits à tous».

10. À l'initiative du Centre d'information de Rome, une campagne mondiale de sensibilisation d'une durée d'un an a été menée en coopération avec une grande société de confection. La campagne consistait à diffuser, sur des panneaux d'affichage et des placards ainsi que par des annonces publicitaires télévisées, dans les journaux et les revues, l'emblème du cinquantième anniversaire et le texte des articles de la Déclaration universelle. On estime que cette campagne a touché près de 480 millions de personnes dans 60 pays grâce à l'appui des centres d'information de Buenos Aires, Mexico et Paris ainsi que du Service d'information des Nations Unies à Vienne. Le Centre d'information d'Athènes a lancé une vaste campagne pour le lancement d'un concours national visant à produire une brochure sur la Déclaration universelle, auquel ont participé des sociétés, des écoles, des organisations non gouvernementales et des services publics. Il a été demandé aux participants d'imprimer et de distribuer au moins 1 000 exemplaires de leurs brochures présentant la Déclaration universelle et l'emblème du cinquantième anniversaire. Environ 45 000 exemplaires ont ainsi été distribués dans le pays.

11. Tout au long de l'année, les centres d'information ont également collaboré avec les écoles, les éducateurs et des groupes d'étudiants à l'élaboration de programmes éducatifs et de programmes d'enseignement des droits de l'homme. Les jeunes élèves ont participé à des activités visant à présenter la Déclaration universelle des droits de l'homme sous une forme facile à comprendre, souvent grâce à des concours de dessins, à des séances de questions et réponses et à des projets spéciaux. Le Centre d'information de Mexico a aidé un groupe d'étudiants locaux à lancer un projet consistant à organiser une série de séances d'information à l'intention de quelque 3 000 élèves des écoles élémentaires de la capitale. Grâce à l'association Clubs scolaires des amis des Nations Unies», le centre d'information de Lima a organisé des activités éducatives s'adressant à plusieurs centaines d'enfants. Les étudiants plus âgés ont participé à des modèles de conférence des Nations Unies, à des jeux-concours, à des concours de conception d'affiches et de slogans et à des débats. Plusieurs centres d'information, notamment ceux d'Asunción, de Colombo, de Lima, de Lagos, de Madrid, de New Delhi, de Panama, de Paris et de Varsovie, ont organisé des concours nationaux de rédaction et de conception d'affiches à l'intention des étudiants. D'autres, notamment ceux de Katmandou et de Rio de Janeiro (Brésil) ainsi que le bureau des Nations Unies en Ouzbékistan, ont organisé d'autres concours locaux.

12. Les centres d'information des Nations Unies et leurs partenaires locaux ont mis au point plusieurs produits d'information éducative. Le centre d'information de Buenos Aires

a lancé un programme éducatif interactif à l'usage des écoles élémentaires, des collèges et des lycées. Le coffret de quatre disquettes a été conçu par le Centre et l'Organisation de la jeunesse argentine et cofinancé par deux sociétés. En collaboration avec le Gouvernement danois, l'Association pour les Nations Unies et le Centre danois pour les droits de l'homme, le Centre d'information de Copenhague a produit un CD-ROM éducatif contenant le texte de la Déclaration universelle et des jeux animés.

13. Les centres d'information et les organisations non gouvernementales ont également réussi à rassembler des milliers de personnes pour manifester leur attachement aux droits de l'homme et à l'Organisation des Nations Unies. Les activités entreprises comprenaient des retraites aux flambeaux et des marches dans de nombreux pays, notamment en Argentine, au Bangladesh, en Bolivie, au Danemark, en Italie, aux Philippines, à Trinité-et-Tobago et au Zimbabwe. Les manifestations sportives et culturelles, les séminaires et les débats publics organisés par les centres d'information ont également suscité un intérêt généralisé pour le cinquantième anniversaire de la Déclaration universelle. C'est ainsi que près de 45 000 personnes ont assisté à un concert de musique rock organisé par le centre d'information de Santa Fé de Bogota tandis que quelque 36 000 personnes ont participé à un festival de deux jours sur les droits de l'homme au Japon, qui était coparrainé par le centre d'information des Nations Unies de Tokyo et la municipalité. D'autres centres d'information, notamment ceux du Caire, de Dakar, de Harare, de Maseru, de Nairobi et de Rabat, ont organisé des manifestations sur les droits de l'homme au nom des organismes du système des Nations Unies représentés dans leur pays hôte.

14. Les centres de Bucarest, Lima et Rabat et les bureaux des Nations Unies au Bélarus et en Ouzbékistan ont produit des adaptations en langues locales de la Déclaration universelle des droits de l'homme à l'intention des enfants. Les centres de Lima, Madrid et Panama ont collaboré avec des organisations non gouvernementales locales à la publication de la version espagnole de la Déclaration universelle en braille. De nombreux autres matériels d'information étaient également disponibles sur les sites Web que maintenant, au début de 1999, les centres d'information d'Antananarivo, d'Athènes, de Beyrouth, de Bonn, de Bruxelles, de Buenos Aires, de Copenhague, d'Islamabad, de Lisbonne, de Londres, de Mexico, de Panama, de Prague, de Paris, de Rome et de Tokyo ainsi que par les services d'information des Nations Unies à Bangkok et à Genève et par le Bureau des Nations Unies au Bélarus. Plusieurs autres sites Web étaient en cours de réalisation.

15. La session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée à la lutte commune contre le problème mondial de

la drogue, tenue en juin 1998, a offert une autre occasion aux centres d'information de faire connaître la diversité et l'utilité des activités de l'Organisation des Nations Unies. Les centres ont assuré la traduction en langues locales des notes d'information établies au Siège et les ont abondamment diffusées, et ils ont également produit des articles et publié des suppléments d'information en collaboration avec les journaux locaux et nationaux.

16. Avant et pendant la session extraordinaire, des conférences de presse ont été organisées conjointement par le Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues (PNUCID) et les organisations non gouvernementales locales. Des séances spéciales d'information des médias ont été organisées par les centres de Santa Fé de Bogota, de Yangon et de Washington, avec la participation du Directeur exécutif du PNUCID. Le centre d'information de Mexico a également organisé une vidéoconférence par satellite, à laquelle ont participé 50 journalistes d'Amérique centrale et du Mexique, en liaison avec le Directeur exécutif du PNUD depuis Vienne. Les centres d'information des Nations Unies ont joué un rôle de premier plan en prenant les dispositions nécessaires pour la couverture, par la presse écrite et radiodiffusée nationale, de la session extraordinaire, notamment en participant à plusieurs coproductions avec des médias locaux. Le message d'intérêt public intitulé «The cleaning lady», que les centres d'information ont reproduit en 13 langues locales, a fait l'objet d'une large diffusion. Au Japon, par exemple, il a été diffusé gratuitement trois fois par jour pendant un mois sur un écran géant dans l'un des centres les plus fréquentés par les navetteurs de Tokyo, ce qui a permis à près de 370 000 voyageurs quotidiens de le voir.

17. Tout au long de l'année, les centres d'information ont également continué à sensibiliser l'opinion publique aux activités entreprises à l'échelle du système au service du développement économique et social dans le monde entier. La majorité des centres a participé à la production de publications des Nations Unies liées au développement, notamment des rapports sur le développement économique et social publiés par les commissions régionales, le Rapport annuel sur le développement humain publié par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et le Rapport du Secrétaire général sur la mise en oeuvre de la première Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté (1997-2006) (A/53/329), en organisant des séances d'information et des entretiens à l'intention des médias. D'autres centres d'information, notamment ceux d'Antananarivo, de Colombo, de Dakar, de Dhaka, de Maseru, de New Delhi et de Téhéran, ainsi que le Bureau des Nations Unies en Azerbaïdjan, ont organisé des visites à l'intention des journalistes afin de faire connaître les projets de développement de

l'Organisation. Plusieurs centres ont également tenu des séminaires locaux et régionaux visant à examiner les stratégies de développement.

18. Les centres ont assuré la traduction de matériels d'information sur les questions de développement produits par le Département de l'information et ils ont également publié des comptes rendus sur les projets et études importants. Le Centre d'information de Varsovie, par exemple, a produit une publication intitulée «Understanding the World: A Framework for Action», élaborée lors d'un atelier tenu dans le cadre d'un concours national de rédaction sur la pauvreté s'adressant aux étudiants. Certains centres ont également produit de nombreux programmes radiophoniques et télévisés sur le développement tandis que plusieurs autres, notamment ceux du Caire, d'Islamabad, de Manille, de Panama, de Port of Spain, de Tunis et de Washington, ont coordonné les activités des comités interinstitutions de l'information sur les questions de développement, ce qui a permis de rendre plus efficaces et de rationaliser les programmes de diffusion.

#### IV. Ressources en personnel

19. Le Secrétaire général avait relevé au paragraphe 10 de son rapport de 1997<sup>1</sup> que «bien que les centres mènent désormais des activités plus nombreuses et plus complexes, le nombre de postes qui leur sont alloués aussi bien dans la catégorie des administrateurs que dans celle des agents des services généraux a été réduit de manière draconienne depuis la fin des années 80». En fait, le nombre de postes permanents inscrits au budget ordinaire au titre des centres d'information des Nations Unies en 1998 était de 10 % inférieur à celui de 1995 et de plus de 40 % inférieur à celui de 1990. Pendant la même période, quatre nouveaux centres ont été créés sans qu'il en résulte d'incidences financières supplémentaires sur le budget ordinaire. Par conséquent, la contribution des pays hôtes qui assurent le financement des postes extrabudgétaires affectés aux centres d'information des Nations Unies est plus indispensable aujourd'hui que jamais.

20. Cependant, les centres n'ont épargné aucun effort pour s'acquitter des tâches qui leur ont été confiées. Comme il est indiqué au paragraphe 53 du rapport de 1997, ils ont appliqué à cette fin «des approches novatrices, en utilisant au maximum les techniques d'information mises à leur disposition et en recrutant des personnes capables d'exécuter des tâches multiples, en étroite consultation avec le Siège».

21. Tout en se tenant en étroit contact avec les centres d'information par téléphone, courrier électronique et télécopie, le Département de l'information utilise le système informatisé de suivi des activités qu'il a mis au point en 1996

pour fournir aux centres une orientation et un appui en matière de programmes. Le système permet au Département de suivre l'exécution des programmes, de planifier les activités futures et de fournir en temps opportun des informations en retour et une assistance afin d'aider les centres d'information à mieux planifier et exécuter les programmes.

22. Du fait de la réduction des effectifs, une plus grande place a été faite à la formation professionnelle continue, qu'il s'agisse de l'utilisation des techniques d'information ou du perfectionnement des compétences. Au cours de l'année écoulée, le Département a organisé un stage de formation à l'intention des assistants chargés des références des centres d'information des Nations Unies dans les Amériques (Mexico, juillet 1998) afin de leur dispenser une formation pratique intensive en matière de recherche et de traitement électronique de l'information et de leur offrir l'occasion d'échanger des données d'expérience et de renforcer les relations professionnelles. Ultérieurement, une réunion de quatre jours des directeurs et autres cadres de l'information dans les bureaux extérieurs a été organisée au Siège (septembre 1998). Elle a notamment porté sur le rôle des centres d'information dans les efforts visant à mieux faire comprendre l'action de l'Organisation; la coordination des activités d'information entre les partenaires du système des Nations Unies sur le terrain; la coopération avec les organisations non gouvernementales; et la bonne utilisation des nouvelles techniques de communication. La réunion a permis aux participants et aux hauts fonctionnaires du Siège d'examiner les politiques et stratégies propres à permettre une vaste diffusion des informations parmi tous les groupes de la société. Elle leur a également permis de consulter les membres du Comité de l'information. Le Département envisage d'organiser des ateliers de formation semblables dans d'autres régions.

23. À l'heure actuelle, 34 centres d'information sont dirigés par un représentant résident du PNUD/coordonnateur résident des Nations Unies, dont 18 centres intégrés. Huit autres bureaux des Nations Unies dotés d'une section de l'information sont des bureaux conjoints du Département de l'information et du PNUD dirigés par des coordonnateurs résidents. Le mémorandum d'accord sur la représentation sur le terrain, conclu en 1990 entre le Département de l'information et le PNUD, est resté le cadre de coopération au niveau des pays. La poursuite de cette coopération a eu pour double objectif de donner une image homogène de l'ONU sur le terrain et de réaliser des économies en mettant en commun les services. (Le Comité sera saisi d'un rapport distinct sur le processus d'intégration à la présente session<sup>2</sup>.)

24. Les crédits ouverts pour assurer le fonctionnement des centres d'information en 1998 étaient inférieurs aux niveaux des années précédentes. Les ressources prévues couvrent essentiellement la location et l'entretien des bureaux, des bibliothèques de référence et des salles de réunion et les dépenses consacrées aux communications ainsi qu'à l'achat et à l'entretien du matériel de traitement de données et du matériel de bureau. Une part des ressources est allouée à la traduction et à l'impression des documents en langues locales ainsi qu'aux voyages effectués dans les zones desservies par les centres d'information au titre des activités de diffusion.

25. En 1998, certaines restrictions financières imposées à la fin de 1995 et en 1996 ont été levées, ce qui a permis aux centres d'information de bénéficier d'approvisionnements en matériel de bureau et en matériel de communication modernes. Tous les centres ont reçu de nouveaux ordinateurs et imprimantes. Des crédits ont été alloués à la formation du personnel à l'utilisation des techniques de l'information et seront mis à disposition à mesure de la rénovation du matériel. En outre, des crédits seront alloués pour le perfectionnement du personnel et pour les ateliers régionaux organisés par le Département de l'information.

26. Le niveau des fonds extrabudgétaires alloués en 1998 n'a pas atteint celui des années précédentes. Il convient toutefois de noter que l'aide financière fournie par plusieurs gouvernements hôtes a été extrêmement précieuse pour les centres d'information et pour la poursuite de leurs activités. Outre les contributions financières annuelles versées par les gouvernements, plus de 30 gouvernements ont continué à mettre à la disposition des centres d'information des locaux à titre gracieux. Certains ont assuré le financement de postes extrabudgétaires tandis que d'autres ont fourni des contributions ponctuelles pour financer des projets spéciaux d'information dans le cadre du mandat des centres. Toutes ces contributions sont grandement appréciées. On trouvera à l'annexe au présent rapport une ventilation de l'aide fournie par les gouvernements hôtes aux centres d'information en 1998.

#### Notes

<sup>1</sup> A/AC.198/1997/6.

<sup>2</sup> A/AC.198/1999/3.

## V. Ressources financières



## Annexe

### Allocation de ressources pour la location de locaux et assistance du gouvernement hôte

Centres	Date de création	Postes du Département de l'information (1998)	Location de locaux en 1998 (en dollars É.-U.)	Appui du gouvernement hôte	
				Personnel engagé au moyen de fonds extrabudgétaires	Contributions en espèces reçues en 1998 (en dollars É.-U.)
Accra	Mars 1958	P-4, 5 agents locaux	Gratuit		
Alger <sup>a</sup>	Septembre 1963	2 agents locaux	Gratuit		
Ankara <sup>a</sup>	Mars 1975	2 agents locaux	7 500		
Antananarivo <sup>a</sup>	Janvier 1963	2 agents locaux	10 000		
Asunción <sup>a</sup>	Octobre 1962	2 agents locaux	11 300		
Athènes	Avril 1954	P-5, 5 agents locaux	55 000		48 197
Beyrouth	Septembre 1962	5 agents locaux	Gratuit		
Bonn	Janvier 1995	D-1, 3 agents locaux	Gratuit		
Brazzaville	Juin 1983	4 agents locaux	Gratuit		
Bruxelles	Janvier 1975	5 agents locaux	70 361		63 830
Bucarest <sup>a</sup>	Juin 1970	1 agent local	Gratuit	3 agents locaux	51 760
Buenos Aires	Novembre 1948	P-4, 5 agents locaux	Gratuit		70 000
Bujumbura	Juin 1961	2 agents locaux	Gratuit		
Le Caire <sup>a</sup>	Avril 1949	5 agents locaux	Gratuit		1 152
Colombo <sup>a</sup>	Août 1961	3 agents locaux	Gratuit		612
Copenhague	Décembre 1946	P-5, 5 agents locaux	Gratuit		
Dakar	Avril 1964	3 agents locaux	Gratuit		
Dar es-Salaam	Juin 1961	3 agents locaux	Gratuit		
Dhaka	Août 1981	4 agents locaux	4 475		3 000
Harare	Novembre 1982	P-5, 5 agents locaux	Gratuit		
Islamabad	Mars 1951	P-4, 4 agents locaux	13 670		6 500
Jakarta	Août 1985	P-5, 3 agents locaux	Gratuit		
Kaboul <sup>b</sup>	Octobre 1959				
Katmandou <sup>a</sup>	Avril 1964	2 agents locaux	4 000		
Khartoum	Octobre 1963	4 agents locaux	Gratuit		
Kinshasa <sup>a</sup>	Juillet 1964	2 agents locaux	11 000		
Lagos	Mai 1967	P-5, 4 agents locaux	Gratuit	1 agent local	Non reçue en 1998
La Paz <sup>a</sup>	Septembre 1963	3 agents locaux	6 877		Non reçue en 1998
Lima	Avril 1960	5 agents locaux	33 973		
Lisbonne	Novembre 1977	P-4, 3 agents locaux	Gratuit	2 agents locaux	95 677
Lomé <sup>a</sup>	Mai 1962	4 agents locaux	Gratuit		

Centres	Date de création	Postes du Département de l'information (1998)	Location de locaux en 1998 (en dollars É.-U.)	Appui du gouvernement hôte	
				Personnel engagé au moyen de fonds extrabudgétaires	Contributions en espèces reçues en 1998 (en dollars É.-U.)
Londres	Janvier 1947	D-1, 7 agents locaux	135 000		
Lusaka	Octobre 1975	P-5, 3 agents locaux	Gratuit		
Madrid	Mai 1986	P-5, 5 agents locaux	Gratuit		27 704
Managua <sup>a</sup>	Juillet 1984		Gratuit		Non reçue depuis 1995
Manama	Novembre 1977		Gratuit	3 agents locaux	33 000
Manille	Août 1953	4 agents locaux	Gratuit		
Maseru <sup>a</sup>	Février 1979	3 agents locaux	Gratuit		
Mexico	Août 1947	P-5, 5 agents locaux	91 100		1 125
Monrovia <sup>b</sup>	Octobre 1950				
Moscou	Avril 1948	D-1, 5 agents locaux	41 140		
Nairobi	Août 1974	3 agents locaux	12 660		
New Delhi	Janvier 1947	D-1, 5 agents locaux	Gratuit		
Ouagadougou	Avril 1982	P-4, 5 agents locaux	Gratuit		
Panama <sup>a</sup>	Septembre 1984	2 agents locaux	Gratuit	3 agents locaux	
Paris	Mars 1947	D-1, P-3, 8 agents locaux	Gratuit		8 400
Port of Spain	Janvier 1962	P-4, 4 agents locaux	28 646		1 932
Prague	Décembre 1947	P-4, 4 agents locaux	Gratuit		25 000
Pretoria	Mars 1996	P-5, 3 agents locaux	Gratuit		
Rabat	Décembre 1962	5 agents locaux	20 000		6 145
Rio de Janeiro	Mars 1947	P-5, 5 agents locaux	Gratuit		Non reçue depuis 1992
Rome	Juillet 1958	D-2, 5 agents locaux	Gratuit		
Sanaa	Avril 1994	2 agents locaux	Gratuit		
San Salvador <sup>b</sup>	Juillet 1960				
Santa Fé de Bogota	Mai 1954	5 agents locaux	55 649		80 000
Sydney	Novembre 1948	P-5, 5 agents locaux	49 000		
Téhéran	Mai 1950	P-4, 2 agents locaux	16 000		
Tokyo	Avril 1958	D-1, 7 agents locaux	196 610		150 000
Tripoli	Janvier 1980		Gratuit	3 agents locaux	Non reçue en 1998
Tunis	Mai 1960	P-5, 3 agents locaux	Gratuit		
Varsovie	Août 1995		Gratuit	3 agents locaux	49 549
Washington, DC	Octobre 1946	D-1, P-4, 6 agents locaux	157 145		
Windhoek	Octobre 1992	3 agents locaux	Gratuit		
Yangon <sup>a</sup>	Juin 1959	4 agents locaux	Gratuit		
Yaoundé	Octobre 1965	4 agents locaux	Gratuit		

<sup>a</sup> Centres intégrés.



<sup>b</sup> Centres non opérationnels.